A-25- TP 3123
Ministère pastoral supervisé I

1er cycle — Automne 2025 – Hiver 2026

Le cours MPS I se déroule sur deux trimestres : automne 2025 et hiver 2026

Rappel du Calendrier académique pour ce cours

7 septembre 2025	Dernier jour d'inscription **sans pénalité de retard**
8 septembre 2025	Début du trimestre d'automne
Jusqu'au 21 septembre 2025	Inscription possible au cours mais **avec pénalité de retard** (+25$/cours) Transfert de cours possible
Jusqu'au 28 septembre 2025	Possibilité d'**annulation avec remboursement** des frais de scolarité* *Le remboursement ne concerne pas les frais administratifs
Jusqu'au 2 novembre 2025	Possibilité d'**abandon sans échec** « AB » **sans remboursement**.
À partir du 3 nov. 2025	À partir de cette date, tout abandon est noté **avec échec** « EAB »

Annulation et abandon doivent se faire par écrit à l'adresse : admin@fteacadia.com et auprès du professeur

- Jour férié de la session : lundi 13 octobre 2025 (Action de Grâces).
- À noter : le changement pour l'heure d'hiver se fera au Québec dans la nuit du 1er au 2 novembre 2025.

Description

Professeur
E. Waechter

Courriel
directeur@fteacadia.com

Adresse
Faculté de Théologie
Évangélique (FTE)
100 – 945 av. Beaumont
Montréal, QC, H3N 1W3

Téléphone
(514) 526-2003

Courriel Administration
admin@fteacadia.com

Site Web
www.fteacadia.com

Le programme MPS de la FTE permet aux étudiants en théologie d'acquérir une expérience théorique et pratique en milieu ecclésial. Il combine stages, formations théoriques en cours et rencontres de mentorat. L'objectif de ce programme vise à développer le caractère, les compétences et une juste compréhension du ministère pastoral dans le contexte du XXIe siècle.

Ce programme se déroule sur une période de 2 années. Il est obligatoire pour les étudiants qui suivent un des programmes de Maîtrise en Divinité et optionnel pour des étudiants inscrits en Baccalauréat. Le stage se décompose en deux périodes de 200 heures chacune effectuées en Église ou dans une œuvre, de septembre à mars, deux années de suite.

À chacune de ces périodes est associée une rencontre par mois de septembre à mars. Lors de ces journées, des thématiques particulières seront traitées dans le cadre d'un cours magistral. S'ensuivront des échanges ou ateliers pour construire les applications pratiques de la matière enseignée. Un suivi du stage pour chaque étudiant se fera également à cette occasion.

Ce cours traite des divers aspects du ministère pastoral. Il s'articule autour des responsabilités et des rôles principaux du pasteur ou d'une personne impliquée dans un ministère en Eglise ou dans une œuvre paraecclésiastique. Il aborde aussi maintes thématiques associées au pastorat telles que la laïcité, les relations aux médias, aux autorités, etc.. Sur les différents sujets, des fondements bibliques seront brièvement posés, puis l'essentiel des interventions se concentrera sur la dimension pratique. Les intervenants invités en fonction de leur spécialité feront part de leur savoir-faire et de leurs expériences, en plus d'encourager les échanges avec les étudiants.

Ce cours forme une paire avec le cours « Éducation pastorale » (TP 2133) qui traite du pasteur en tant que personne : sa vocation, sa préparation pour le ministère, ses habitudes de vie y compris sur le plan spirituel, ses priorités, son couple et sa famille, ses luttes, ses joies et ainsi de suite. Ces thèmes, bien que présents en toile de fond dans le cours « Ministère pastoral », n'y seront pas abordés directement. On se concentrera plutôt sur le ministère pastoral en soi.

Le cours est donné en présentiel dans les locaux de la FTE (métro Acadie et stationnement privé), le samedi une fois par mois de septembre 2025 à mars 2026, de 9h30 à 16h.

Objectifs

Le programme de Ministère Pastoral Supervisé (MPS) est conçu pour favoriser le développement de l'identité pastorale, des compétences et du caractère de l'étudiant. Ce processus dynamique se fonde sur l'expérience ministérielle qu'acquiert l'étudiant au fil du stage, à laquelle il intègre la théorie et la théologie transmises en classe. Par la suite, l'identité et les compétences ministérielles continuent de se développer aux côtés de ses pairs dans divers contextes ministériels, en appliquant les principes suivants :

1. Une spiritualité approfondie : La croissance spirituelle personnelle et le discipulat résultent d'un processus transformateur qui renforce le changement personnel.
2. Une théologie approfondie : La compétence en théologie est améliorée par la pratique constante de la réflexion et de l'analyse biblique et théologique. Grâce à un processus de dialogue et de remise en question, les étudiants deviennent des théologiens praticiens appliquant leur savoir-faire dans l'exercice concret du ministère.
3. Une diversité élargie : L'enrichissement intellectuel est favorisé par l'exposition à divers lieux et contextes d'apprentissage (Église, hôpital, prison, domicile, université, etc.).
4. Des compétences renforcées : L'apprentissage des compétences, des capacités et des attitudes pastorales est facilité par l'accompagnement du superviseur de stage et de l'équipe d'accompagnateurs.

À l'issue du cours MPS I, l'étudiant devra avoir acquis les connaissances suivantes :

1. Comprendre l'importance et la nécessité d'une gouvernance et d'un leadership d'Église construits autour d'une vision, de missions et de valeurs propres à l'Église locale.
2. Connaître les fondements de l'accompagnement pastoral et être en mesure de se positionner personnellement dans une pratique de l'accompagnement.
3. Élaborer un programme d'enseignement qui vise l'ensemble des membres d'une communauté en vue de multiplier les leaders et les disciples.
4. Connaître et comprendre les enjeux de la laïcité en sein de la société québécoise actuelle.
5. Connaître et comprendre le droit spécifique des OBNL en matière de fiscalité et de gouvernance.

Pour chacun de ces thèmes, l'étudiant devra observer et comprendre comment dans son lieu stage un élément vu en cours est appliqué. Le choix de l'application sera décidé lors des rencontres mensuelles.

Matériel obligatoire

→ Disponible sur **DTL 2** (bibliothèque numérique) ou sur la Google Classroom quand c'est indiqué (*****)

Les lectures obligatoires seront annoncées au fil des mois à venir.

Les ressources seront mises à disposition des étudiants via les plateformes habituelles de cours (Google Classroom et DTL2).

Horaires (sujet à ajustements)

N°	Dates Samedi 9h30 – 16h	Sujets	Enseignant(s)	Lectures à faire avant chaque rencontre	Travaux à rendre
1	27 septembre 2025	Vision et organisation de l'Église locale (gouvernance, leadership, vision, missions et valeurs)	Eric Waechter	Environ 60 pages (le contenu sera communiqué sur GCR)	- Journal de bord
Semaine de lecture : Pas de cours du lundi 20 au vendredi 24 octobre 2025					
2	1er novembre 2025	L'accompagnement pastoral	Eric Waechter	Environ 60 pages (le contenu sera communiqué sur GCR)	- Journal de bord - Fiche EP
3	6 décembre 2025	Enseigner et coordonner l'enseignement dans les lieux de vie de l'Église locale	Jean Zoellner	Environ 60 pages (le contenu sera communiqué sur GCR)	- Journal de bord - Fiche EP - Rapport de lecture 1 (2100 mots)
4	10 janvier 2026	Église Locale et laïcité	Jean Christophe Jasmin et Corentin Messina	Environ 60 pages (le contenu sera communiqué sur GCR)	- Journal de bord - Fiche EP
5	7 février 2026	Multiplication des disciples dans l'Église Locale	Raphaël Anzenberger	Environ 60 pages (le contenu sera communiqué sur GCR)	- Journal de bord - Fiche EP
6	7 mars 2026	Droit juridique des Églises locales, OBNL et organismes de charité	À définir	Environ 60 pages (le contenu sera communiqué sur GCR)	- Journal de bord - Fiche EP - Rapport de lecture 2 (2100 mots)

Le cours MPS I se déroule sur deux trimestres : automne 2025 et hiver 2026

Pondération

Exigences	
1. Présence	-
2. Tenue du journal de bord du stage	20%

3. Lectures obligatoires (rapports de lectures)	20%
4. Fiches d'Exploration Pratique (Fiche EP)	30%
5. Évaluation de la part du superviseur de stage	30%
Total	**100%**

Politique en matière d'utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA) : voir le Guide des Études

Les étudiants et étudiantes sont responsables de comprendre les risques et limites de l'IA générative, y compris les inexactitudes potentielles, les biais et les enjeux éthiques. Ils doivent être vigilants quant aux questions de propriété intellectuelle, car le contenu généré par l'IA peut enfreindre des droits d'auteur ou inclure du matériel plagié.

Interdiction de l'utilisation non autorisée :

- En premier lieu, la politique en vigueur stipule que l'usage non autorisé ou non transparent de l'IA générative est interdit et peut être considéré comme une infraction disciplinaire.
- Dans certaines circonstances, le professeur peut permettre des usages précis d'outils intégrant l'IA générative. Il est du devoir de l'étudiant de se conformer à ces consignes en toute transparence.

Transparence en matière d'utilisation de l'IA générative :

- Si l'étudiant a recours à l'IA générative à des fins de correction et/ou de reformulation du français écrit, l'utilisation et l'outil employé (Antidote, CoPilot, Grammarly, etc.) doivent être indiqués dans le travail.
- Si l'étudiant a recours à l'IA générative pour générer des contenus (ChatGPT, Grok, CoPilot, Gemini, etc.), celui-ci doit l'indiquer dans une note de bas de page à l'endroit approprié. La note inclura une description claire du type d'emploi qui est fait et citera les outils d'IA utilisés dans l'élaboration du travail, que ce soit dans la préparation ou la rédaction. Ce type d'utilisation est permise seulement avec l'autorisation du professeur.

Citation en matière d'utilisation de l'IA : Les termes suivants doivent être employés en note en bas de page dans chaque travail remis afin de servir d'attestation d'usage responsable (ou de non-usage selon le cas) tout en précisant le type de recours à l'IA.

- NIA : *Non recours à l'intelligence artificielle*. Cette mention (une citation pour le travail entier) signifie que l'étudiant n'a eu aucun recours à la technologie de l'IA que ce soit pour vérifier l'orthographe, l'exactitude des faits ou pour générer du contenu. Par cette mention, l'étudiant certifie que le fond et la forme lui appartiennent entièrement.
- GIA : *Généré par l'intelligence artificielle*. Cette mention signifie que l'étudiant a eu recours au moins une fois à la technologie de l'IA pour générer du contenu original. Un exemple serait de poser une question de dissertation directement à ChatGPT et d'intégrer la réponse mot pour mot ou légèrement modifiée à son propre travail. En réalité, cette catégorie recoupe tout usage qui relève de la génération, même d'un plan ou d'illustrations par l'IA, dont on se servira dans un travail. La mention GIA devra alors apparaître, dans une note en bas de page, à la fin de chaque phrase ou section qui a été générée avec le support de l'IA. L'outil employé doit être indiqué à la fin de la note en bas de page.
- AIA : *Aidé de l'intelligence artificielle*. Cette mention signifie que l'étudiant a eu recours à la technologie de l'IA pour vérifier la grammaire, les faits (universellement reconnus) et/ou peaufiner la présentation de son travail. Par exemple, un outil tel que Grammarly ou Antidote aurait pu être utilisé pour des reformulations dont l'ampleur peut varier d'une section à une autre. Dans ce cas, l'étudiant doit ajouter une citation pour le travail entier en en spécifiant l'utilisation. L'outil employé doit être indiqué parmi les références en bibliographie.

Réglementation sur les évaluations et sur le plagiat : voir le Guide des Études

Les devoirs et travaux doivent être rendus dans les délais. Des sanctions seront prises en conformité avec le Guide des Études disponible sur le site de la FTE.

Le plagiat est à éviter absolument sous peine de sanctions importantes. Pour ce sujet aussi, vous êtes tenu de prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans le Guide des Études.

En tant qu'étudiant, vous avez la responsabilité de vous informer sur les règles applicables dans le cadre des études à la FTE afin de les respecter et d'agir en conséquence. Ignorer une règle ne vous dédouane pas de votre responsabilité en cas de non-respect de cette dernière.

Évaluations, exigences et explications

1. **Présence et participation en cours.**

   Bien qu'elle ne soit pas prise en compte dans la notation, la présence au cours **sur place dans les locaux de la FTE** et l'implication dans les échanges avec les enseignants et les travaux de groupes participent de manière significative à la réalisation des objectifs de ce cours. **À moins d'habiter à plus d'une heure trente de Montréal, l'étudiant est tenu de venir sur place pour suivre ce cours**.

   Attention : avec deux absences (motivées ou non), il n'est plus possible de valider ce cours.

2. **Tenue du journal de bord de stage (20% de la note finale) – utilisation de l'IA interdite (NIA)**

   L'étudiant devra tenir un journal de bord mensuel, dans lequel il répondra à 4 questions :

   1. Durant le mois écoulé, quelles ont été **les principales tâches accomplies** dans le cadre du stage ?
   2. Travailler ses **connaissances** : pendant ce dernier mois, quels sont les domaines dans lesquels le Seigneur a travaillé à l'endroit de mes connaissances, mes croyances ou mes principes de ministère ? Qu'est-ce que j'ai appris ? Qu'est-ce que j'ai corrigé ? (Max. 5 phrases).
   3. Travailler son **cœur** : durant ce mois, quels sont les domaines dans lesquels le Seigneur a travaillé à l'endroit de mon caractère, de mes émotions et de ma motivation pour le service, de mon amour pour Jésus ? Qu'est-ce que je découvre de moi-même ? (Max. 5 phrases).
   4. Travailler son **savoir-faire** : pendant ce mois, quels sont les domaines dans lesquels le Seigneur a travaillé à l'endroit de mes pratiques ? Qu'ai-je appris à faire, à améliorer, à corriger ? Qu'ai-je aimé faire ? Qu'est-ce que je fais bien et qu'est-ce qu'il m'est plus difficile de faire ? (Max. 5 phrases).

   Ce travail est à rendre au plus tard à chaque début de séance mensuelle.

3. **Rapports de lecture (20% de la note finale) -AIA autorisé en spécifiant l'usage**

   Pour chaque cours, une lecture d'environ 60 pages (articles et chapitres de livres en lien avec le thème traité) sera exigée. Pour chaque série de 60 pages, un rapport de lecture de 700 mots sera demandé en notant les points forts et les points de fragilité. Décrire avec vos propres mots comment vous pouvez appliquer les principes du livre à votre ministère et au sein de l'Église, en démontrant la valeur et la pertinence de son contenu. Indiquer la meilleure citation selon vous et la page où elle se trouve en précisant pourquoi vous l'avez choisie.

- Pour la 3e rencontre (voir tableau de l'horaire) : **Rapport de lectures 1** des leçons 1 à 3, 2100 mots maximum
- Pour la 6e rencontre (voir tableau de l'horaire) : **Rapport de lectures 2** des leçons 4 à 6, 2100 mots maximum

4. **Fiches d'exploration pratique (fiche EP): un sujet / une application (30% de la note). - AIA autorisé en spécifiant l'usage**

   À l'issue de chaque journée de rencontre, une question d'application sera posée. L'étudiant y répondra à partir des données du cours et de l'observation qu'il en fera dans son lieu de stage le mois suivant. Ce travail fera l'objet d'un rapport de 700 mots maximum à remettre à la séance d'après.

5. **Évaluation de la part du superviseur de stage (30% de la note)**

   À l'issue de la 1ere année de stage, votre superviseur de stage rendra une note d'appréciation de votre stage selon une grille d'évaluation fournie par la FTE.

La note finale de cours MPS 1 sera remise à l'issue du trimestre d'hiver selon la date indiquée dans le Guide des études.

Guide de notation

Pourcentage	Note	Valeur numérique	Définition
94-100%	A+	4,33	Excellent
87-93%	A	4,00	
80-86%	A-	3,67	
77-79%	B+	3,33	Bon
73-76%	B	3,00	
70-72%	B-	2,67	

Pourcentage	Note	Valeur numérique	Définition
67-69%	C+	2,33	Moyen
63-66%	C	2,00	
60-62%	C-	1,67	
57-59%	D+	1,33	Passable
53-56%	D	1,00	
50-52%	D-	0,67	
0-49%	E	0,00	Échec

Le seuil de réussite d'un cours est le suivant :

En 1er cycle : CEB, CRA, B.Th., Étudiant libre 1er cycle : **50%** __Sauf ID 2000 : **70%**

En 2e cycle : M.Div., Étudiant libre 2e cycle : **50%** __Sauf ID 5000 : **70%** __ M.A., M.Th. : **70%**

Orientation bibliographique

Dominique Angers a publié une liste d'ouvrages traitant des questions du ministère pastoral. Cette liste est très complète et constitue une référence en la matière :

https://toutpoursagloire.com/article/repertoire-ressources-ministere-pastoral